

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance et de la société

Nom commercial : GOO REMOVER  
Utilisation de la substance/mélange : Usage industriel  
Solvant  
Code du produit : 0378  
Société : Wood Wyant, une filiale du Groupe Sani Marc  
42 rue de l'Artisan  
Victoriaville, QC G6P 7E3 - USA  
T CANUTEC 1-613-996-6666 (Frais virés acceptés)  
Numéro d'urgence : CANUTEC 1-613-996-6666 (Frais virés acceptés)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS-US

Flam. Liq. 3 H226  
Skin Irrit. 2 H315  
Eye Dam. 1 H318  
Skin Sens. 1 H317  
Asp. Tox. 1 H304

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS02



GHS05



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

Liquide et vapeurs inflammables  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Provoque une irritation cutanée  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS-US) :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues, des étincelles. Ne pas fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Utiliser du matériel de ventilation, d'éclairage, électrique antidéflagrant  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Éviter de respirer les gaz, brouillards, aérosols, vapeurs  
Se laver soigneusement après manipulation  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage  
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment de l'eau  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON  
Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
NE PAS faire vomir  
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la poudre d'extinction sèche, de la mousse pour l'extinction  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité



Garder sous clef

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

Texte complet des phrases H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

| Nom          | Identificateur de produit | %      | Classification GHS-US                                                                |
|--------------|---------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| (+)-limonène | (N° CAS) 5989-27-5        | 60-100 | Flam. Liq. 3, H226<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Skin Sens. 1, H317<br>Asp. Tox. 1, H304 |
| UNDECETH-5   | (N° CAS) 34398-01-1       | 1-5    | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Eye Dam. 1, H318                                        |

Une identité et / ou le pourcentage de la composition chimique spécifique a été retenu comme un secret commercial. Toute concentration présentée comme une gamme est de protéger la confidentialité ou est due à la variation de lot.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche à l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : En cas de malaise consulter un médecin.
- Symptômes/effets après inhalation : Irritation des voies respiratoires. Toux. Maux de tête.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque de pneumonie aspiratoire. Nausées. Crampes/contractions musculaires incontrôlées. Diarrhée.
- Symptômes chroniques : Gerçures de la peau. Peau sèche.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Acide carbonique. Poudre.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.
- Danger d'explosion : Inflammable par étincelles. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité



Réactivité : Réagit avec les oxydants (forts). Réagit avec (certains) acides. Réagit avec (certains) composés halogénés. Formation de CO et de CO<sub>2</sub> en cas de combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Tenir compte des liquides d'extinction polluants.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes bien ajustables. Gants. Vêtements de protection.

Procédures d'urgence : Éloigner le personnel superflu. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ventiler la zone de déversement.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Stopper la fuite. Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés.

Procédés de nettoyage : Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. Tenir à l'écart flammes nues, étincelles, chaleur excessive. Ne pas fumer.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se conformer à la réglementation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Manipuler et ouvrir l'emballage avec prudence. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : flammes nues, étincelles, chaleur excessive. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Agent oxydant. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation.

Chaleur et sources d'ignition : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources de chaleur. sources d'ignition.

Informations sur le stockage en commun : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: agents d'oxydation. acides (forts). halogènes.

Lieu de stockage : Protéger de la chaleur. Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. conforme à la réglementation.

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### (+)-limonène (5989-27-5)

Non applicable

##### UNDECETH-5 (34398-01-1)

Non applicable

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Utilisez des équipements de protection individuelle approprié lorsque l'évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Gants. Lunettes de sécurité. Lunettes de protection. Vêtements de protection.



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                        |                              |
|--------------------------------------------------------|------------------------------|
| État physique                                          | : Liquide                    |
| Apparence                                              | : Liquide clair et incolore. |
| Odeur                                                  | : Parfum d'agrumes           |
| Seuil olfactif                                         | : Aucune donnée disponible   |
| pH                                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Point de fusion                                        | : Aucune donnée disponible   |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'éclair                                         | : 124 °F coupelle fermée     |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Aucune donnée disponible   |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible   |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible   |
| Masse volumique                                        | : 0,85 g/ml                  |
| Solubilité                                             | : Emulsifie dans l'eau.      |
| Log Pow                                                | : Aucune donnée disponible   |
| Log Kow                                                | : Aucune donnée disponible   |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible   |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité                                              | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, cinématique                                 | : < 20 cSt                   |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Teneur en COV                                          | : > 90 %                     |

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réagit avec les oxydants (forts). Réagit avec (certains) acides. Réagit avec (certains) composés halogénés. Formation de CO et de CO<sub>2</sub> en cas de combustion.

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité



### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir la section 10.1 Réactivité.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Étincelles. Flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| (+)-limonène (5989-27-5) |                                                                                                                                                                             |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DL50 orale rat           | 4400 mg/kg de poids corporel (Rat; OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë; Étude de littérature; > 2000 mg/kg bodyweight; Rat; Read-across) |
| DL50 cutanée lapin       | > 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Éléments de preuve; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402)                                                     |
| ATE CLP (voie orale)     | 4400,000 mg/kg de poids corporel                                                                                                                                            |

| UNDECETH-5 (34398-01-1)                      |                                          |
|----------------------------------------------|------------------------------------------|
| DL50 orale rat                               | > 1400 mg/kg                             |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | : Provoque une irritation cutanée.       |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque des lésions oculaires graves. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée      | : Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| Mutagénicité sur les cellules germinales     | : Non classé                             |
| Cancérogénicité                              | : Non classé                             |

| (+)-limonène (5989-27-5)                                              |                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Groupe IARC                                                           | 3 - Inclassable                                                                                                                                                                          |
| Toxicité pour la reproduction                                         | : Non classé                                                                                                                                                                             |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé                                                                                                                                                                             |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé                                                                                                                                                                             |
| Danger par aspiration                                                 | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.                                                                                                    |
| Symptômes/effets après inhalation                                     | : Irritation des voies respiratoires. Toux. Maux de tête.                                                                                                                                |
| Symptômes/effets après contact avec la peau                           | : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.                                         |
| Symptômes/effets après contact oculaire                               | : Provoque des lésions oculaires graves.                                                                                                                                                 |
| Symptômes/effets après ingestion                                      | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque de pneumonie aspiratoire. Nausées. Crampes/contractions musculaires incontrôlées. Diarrhée. |
| Symptômes chroniques                                                  | : Gerçures de la peau. Peau sèche.                                                                                                                                                       |

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

| (+)-limonène (5989-27-5) |                                                                                                                                                                |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CL50 poisson 1           | 720 µg/l (CL50; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; Pimephales promelas; Système à courant; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)        |
| CE50 Daphnie 1           | 0,36 mg/l (CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale) |
| Seuil toxique algues 1   | 150 mg/l (CE50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Desmodesmus subspicatus; Système statique; Eau douce (non salée); Read-across)   |

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| UNDECETH-5 (34398-01-1) |           |
| CL50 poisson 1          | < 10 mg/l |
| CE50 Daphnie 1          | < 10 mg/l |
| ErC50 (algues)          | < 10 mg/l |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

|                              |                                                                                         |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| (+)-limonène (5989-27-5)     |                                                                                         |
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable dans l'eau. Forme des sédiments dans l'eau. Adsorption au sol. |
| DThO                         | 3,29 g O <sub>2</sub> /g substance                                                      |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

|                              |                                                                                                     |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| (+)-limonène (5989-27-5)     |                                                                                                     |
| BCF poissons 1               | 864,8 - 1022 (BCF; Pisces)                                                                          |
| Log Pow                      | 4,38 (Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 37 °C) |
| Potentiel de bioaccumulation | Potentiel de bioaccumulation ( $4 \geq \text{Log Kow} \leq 5$ ).                                    |

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|                                                         |                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.                                                                                                        |
| Indications complémentaires                             | : Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. |

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Département des transports

|                                           |                                                                   |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Conformément aux exigences du DOT :       | Non réglementé pour le transport                                  |
| Description document de transport         | : UN1993 Flammable liquids, n.o.s. (Terpene Hydrocarbons), 3, III |
| N° ONU (DOT)                              | : UN1993                                                          |
| Désignation officielle de transport (DOT) | : Flammable liquids, n.o.s.                                       |
| Classe (DOT)                              | : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120   |
| Étiquettes de danger (DOT)                | : 3 - Liquide inflammable                                         |



|                                                                  |                                                 |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Groupe d'emballage (DOT)                                         | : III - Minor Danger                            |
| DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx)                          | : 203                                           |
| DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx)                              | : 242                                           |
| DOT Symbols                                                      | : G - Identifies PSN requiring a technical name |
| DOT Special Provisions (49 CFR 172.102)                          | : B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29                   |
| DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx)                        | : 150                                           |
| DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) | : 60 L                                          |
| DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75)     | : 220 L                                         |
| DOT Emplacement d'arrimage                                       | : A                                             |

### Indications complémentaires

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| Emergency Response Guide (ERG) Number | : 128 |
|---------------------------------------|-------|

# GOO REMOVER

## Fiche de données de sécurité



Autres informations : Lorsqu'il est transporté par voie terrestre dans des conteneurs non vrac, ce produit utilise l'exception prévue au 49 CFR 173.150. La marque du polluant marin n'est pas requise lorsqu'il est transporté sur des voies navigables de tailles <5 L.

### ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Transport maritime

N° ONU (IMDG) : 1993  
Désignation officielle de transport (IMDG) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables  
Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses  
Quantités limitées (IMDG) : Lorsqu'il est transporté par voie maritime, ce produit peut être expédié en quantité limitée dans des conteneurs ≤ 5 L. La marque de polluant marin n'est pas requise lorsqu'il est transporté sur des voies navigables de tailles <5 L.

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Tous les composants de ce produit sont énumérés, ou exclus de l'énumération, sur les substances toxiques Environmental Protection Agency des États-Unis Control Act (TSCA) de l'inventaire.

Ce produit ou le mélange ne contiennent pas de produits chimiques chimique toxique ou en excès de la concentration de minimis applicable tel que spécifié dans 40 CFR §372.38 (a) sous réserve des exigences de déclaration de la section 313 du titre III du Superfund Amendments et Reauthorization Act de 1986 et 40 CFR Part 372.

### UNDECETH-5 (34398-01-1)

|                                                         |                                 |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger | Immediate (acute) health hazard |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------|

California Proposition 65 - Ce produit ne contient pas de substances connues pour l'État de Californie pour causer le cancer et / ou toxiques pour la reproduction.

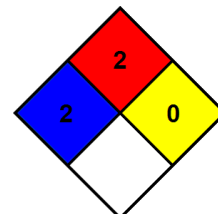
## RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils de formation : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Textes complet des phrases H:

|      |                                                                                    |
|------|------------------------------------------------------------------------------------|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables                                                    |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion                                                           |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| H315 | Provoque une irritation cutanée                                                    |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée                                                |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves                                              |

Danger pour la santé NFPA : 2 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une incapacité temporaire ou des blessures résiduelles.  
Danger d'incendie NFPA : 2 - Matériaux qui doivent être modérément chauffés ou exposés à des températures ambiantes relativement élevées avant qu'ils puissent prendre feu.  
Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



Préparé par : Département technique

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprétée comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit. Aucune garantie expresse ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus à partir de l'utilisation de celui-ci. Notre société décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels à la Vendée, les utilisateurs ou des tiers causées par le matériau. Ces acheteurs ou utilisateurs assument tous les risques associés à l'utilisation de ce matériau.